

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

**AVIS PUBLIC
PUBLICATION DU RÈGLEMENT No 014-2020
TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 04 mars 2020, le règlement no 004-2020, règlement décrétant la rémunérations, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux.

QU'une copie de ce règlement est déposée au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Le règlement no 004-2020 entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à St-Roch-de-Mékinac ce 05^e jour du mois de mars 2020.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sylvie Genois, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignée par le conseil, le 05^e jour de mars 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 05^e jour de mars 2020.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière